

Se professionnaliser pour l'Insertion par l'Activité Economique en ETTI

Se professionnaliser pour accueillir, former et accompagner les publics en insertion dans leur parcours vers l'emploi en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

Quels sont les objectifs de la formation ?

Se professionnaliser pour accueillir, former et accompagner les salariés en insertion
Connaître le contexte, les enjeux, l'organisation de l'IAE et ses acteurs

Quelles sont les modalités pédagogiques ?

Formation présentielle : échanges avec les participants à partir de situations rencontrées, support de formation.

Les modalités de suivi et d'évaluation :

Émargement des participants

Évaluation de la qualité de la formation par les participants en fin de formation

Évaluation des acquis par la mise en situation et la réalisation d'un quiz

Remise d'une attestation en fin de formation

Informations pratiques :

- Durée : 1 jour (7 heures)
- Public : Salariés d'une SIAE
- Prérequis : Pas de prérequis
- Nombre de participants : 10 maximum
- Lieu de formation : Sur vos sites

Quels sont les contenus pédagogiques de la formation ?

CONNAÎTRE LE SECTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE :

- Définitions et contexte
- Le financement
- Le cadre juridique
- Le projet d'insertion EPI

SAVOIR IDENTIFIER LES PUBLICS ELIGIBLES A L'IAE :

- Les critères d'éligibilité et les clauses sociales d'insertion
- Les partenaires et instances
- Le parcours d'insertion
- L'accompagnement socio-professionnel

La tarification :

Nous consulter